

PRIX GIORDANO DELL'AMORE

1ère édition 2008/2009 “Microfinance, innovation et soutenabilité”

APPEL À CANDIDATURES

La Fondation Giordano Dell'Amore dans le cadre de sa nouvelle stratégie dont la mission est de devenir un centre de collecte d'informations et d'échange des connaissances acquises en Italie et dans le reste du monde sur les tendances internationales, les problèmes et les succès de la microfinance

lance le

**Prix Giordano Dell'Amore
“Microfinance, innovation et soutenabilité”**

pour l'attribution de fonds destinés à la réalisation de projets de microfinance pour un montant total de :

**euro 100.000,00 (cent mille)
plus euro 25.000,00 (vingt cinq mille) comme remboursement des frais de voyage.**

discipliné selon les normes prévues par le Règlement.

Le but stratégique de cette initiative vise à créer des moments de réflexion sur les méthodologies, les instruments et l'impact social de la microfinance dans les zones où elle opère et par conséquent sur son rôle comme outil de développement.

La première édition du Prix aura lieu dans le printemps 2009 et deviendra un rendez-vous annuel. La remise des prix se déroulera au cours d'une Conférence internationale qui verra la participation d'experts et d'opérateurs de la microfinance.

RÈGLEMENT

Article 1

Objectifs

Le Prix Giordano Dell'Amore "Microfinance, innovation et soutenabilité" a trois objectifs principaux :

- sensibiliser l'opinion publique sur l'importance de la microfinance en tant que outil destiné à favoriser l'initiative économique des couches sociales exclus du système financier traditionnel ;
- promouvoir dans la communauté des opérateurs de microfinance des moments de réflexion, d'approfondissement et d'échange d'expériences de façon à favoriser un parcours de croissance et de professionnalisation qui considère des sujets importants tels que l'innovation, la soutenabilité et l'impact social des interventions de microfinance ;
- valoriser et diffuser les «bonnes pratiques» en microfinance, c'est-à-dire les expériences qui ont réussi à concilier les caractéristiques d'innovation et de soutenabilité et qui, vu la systématisation du modèle, sont répliquables.

Article 2

Prix

Le Prix Giordano Dell'Amore prévoit deux catégories:

Le "**Prix Italie**" : 50.000,00 euro* pour la meilleure expérience de microfinance réalisée en Italie.

Les fonds décernés sont destinés à la réalisation de nouveaux projets ou au développement de projets en cours.

A tous les candidats pré sélectionnés, du premier classé jusqu'au cinquième, la Fondation alloue le montant de euro 500,00 par personne (maximum deux personnes) comme contribution aux frais de voyage et séjour à Milan à l'occasion de la Conférence internationale et de la cérémonie de remise des prix.

Le "**Prix International**" : 50.000,00 euro pour la meilleure expérience de microfinance réalisée hors de l'Union Européenne.

Les fonds décernés sont destinés à la réalisation de nouveaux projets ou au développement de projets en cours.

* montant brut

A' tous les candidats pré sélectionnés, du premier classé jusqu'au cinquième, la Fondation alloue le montant de euro 2.000,00 par personne (maximum deux personnes) comme contribution aux frais de voyage et séjour à Milan à l'occasion de la Conférence internationale et de la cérémonie de remise des prix.

Les dix expériences présélectionnées (**liste de présélection**), cinq pour chaque catégorie, Prix Italie et Prix International, seront illustrées dans un volume publié par la Fondation Giordano Dell'Amore et distribué au cours de la Conférence.

L'attribution des prix sera réglementée par une convention spécifique qui définira les conditions pour l'utilisation des fonds, les modalités de contrôle et les critères de reddition des comptes.

La Fondation Giordano Dell'Amore se réserve le droit, à sa discrétion, de modifier l'allocation des fonds attribués aux Prix ; comme par exemple dans le cas d'une affectation distribution des prix.

Article 3

Conditions d'admissibilité

Le Prix Giordano Dell'Amore est ouvert aux institutions et aux organisations italiennes ou étrangères (à exclusion de celles actives dans l'offre de services de microfinance.

Pour participer au "**Prix Italie**" l'offre de services de microfinance doit être exécutée en Italie; pour participer au "**Prix International**" l'offre de microfinance doit être exécutée au dehors de l'Union Européenne.

Dans le cadre du Prix Giordano Dell'Amore on définit « expérience de microfinance » une activité de microfinance opérative d'au moins douze mois au moment de présentation du dossier de candidature.

« Activité de microfinance » est considérée la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel.

Une organisation ne peut soumettre qu'une seule candidature.

Les dossiers de candidature peuvent être soumis en : français, anglais, italien et espagnol.

Article 4

Modalités de participation

Pour participer au Prix il est nécessaire de remplir la **Demande de participation (Annexe 1)** qui doit être signée par le Représentant Légal de l'organisation et de l'envoyer à la Fondation Giordano Dell'Amore.

Les expériences de microfinance proposées aux Prix doivent être présentés en remplissant la **Fiche de présentation de l'expérience (Annexe 2)** selon les directives données dans les **Instructions (Annexe 2)**.

Les documents à présenter, avec la Demande de participation et la Fiche de présentation de l'expérience, peuvent être des textes, des graphiques, des photographies, ou d'autre matériel illustratif ; ils doivent décrire, en détail, l'expérience de microfinance réalisée, la population atteinte, les modalités de participation des clients, les critères et les conditions pour l'octroi du crédit et des autres services financiers, les activités financées, etc. La description de l'expérience doit aussi identifier le contexte géographique et socio-économique de l'intervention et il est nécessaire de fournir des informations au sujet de la soutenabilité économique et de la replicabilité de la réalisation.

On rappelle que les expériences présentées doivent être déjà opératives et elles doivent être commencées à partir de d'au moins le mois de janvier 2008.

Article 5

Pré-inscription

Il est possible d'effectuer une pré-inscription au Prix en remplissant la **Demande de participation (Annexe 1)** et en la renvoyant, une fois signée par le Représentant Légal de l'organisation, à la Fondation Giordano Dell'Amore.

La Demande de participation doit parvenir à la Fondation Giordano Dell'Amore avant le **30 novembre 2008** (la date de réception du courrier par la Fondation Giordano Dell'Amore faisant foi).

La pré-inscription n'est pas obligatoire, mais elle donne le droit d'accéder à un service de consultation téléphonique et on-line pour mis à disposition par la Fondation pour faciliter la compilation de la fiche de présentation de l'expérience.

Les dossiers des candidatures **doivent être signés par le Représentant Légal de l'organisation** et envoyés à l'adresse suivante : Fondazione Giordano Dell'Amore, Via Monte di Pietà 12, 20121 Milano (Italie), ou bien ils peuvent être envoyés par courriel à : award@fgda.org ou par fax au numéro : 00 39 02 32 16 84 30 toujours avec la mention du sujet : **Prix Giordano Dell'Amore "Microfinance, innovation et soutenabilité"**.

Article 6

Registration

La date limite pour la présentation des candidatures (soit pour ceux qui ont envoyé la pré-inscription, soit pour ceux qui ne l'ont pas envoyé) est fixée au **31 janvier 2009**.

Les candidats qui n'ont pas effectué la pré-inscription doivent cependant faire parvenir à la Fondation avant le 31 janvier 2009 la **Demande de participation (Annexe 1)** signé par le représentant légal conformément à l'Article 5 de ce Règlement.

Pour compléter le dossier de candidature, il est nécessaire d'envoyer la **Fiche de présentation de l'expérience (annexe 2)** selon les indications données dans les Instructions.

Toute la documentation relative à la **Fiche de présentation de l'expérience**, sera retenue valable afin de l'acceptation de la candidature seulement si elle aura été envoyée par courriel à : award@fgda.org ou, exclusivement **en format digital (CD ou DVD)** à l'adresse : Fondazione Giordano Dell'Amore, Via Monte di Pietà 12, 20121 Milano (Italie), avant le **31 janvier 2009**. La date de réception du courrier par la Fondation Giordano Dell'Amore faisant foi.

Tous les documents envoyés par courriel ou par poste doivent être identifiés avec la mention, dans l'objet du courriel et/ou sur l'enveloppe, Prix **Giordano Dell'Amore "Microfinance, innovation et soutenabilité"**.

Les dossiers reçus ne seront pas restitués aux auteurs et pourront être utilisés, sans but lucratif, par la Fondation Giordano Dell'Amore sans limites de temps pour la production de matériaux à caractère informatif, éditorial, promotionnel, éducatif, pour la promotion des initiatives institutionnelles de la Fondation même ou d'autres partenaires et, en général, pour la poursuite de ses fins institutionnels, avec la seule obligation de mention de la source.

La Fondation se réserve la faculté de demander, le cas échéant, des documents supplémentaires aux organisations participant au Prix.

Article 7

Conditions d'éligibilité et présélection des candidatures

Le Secrétariat du Prix effectuera un examen formel des dossiers de candidature reçus et les nécessaires contrôles administratifs afin d'en vérifier la conformité aux conditions requises par l'Appel à candidatures.

Le Comité Scientifique, composé par des experts dans le domaine de la microfinance, avec l'assistance du Secrétariat du Prix, évaluera l'éligibilité et la fiabilité des organisations candidates et la cohérence et consistance des réalisations soumises.

Le Comité Scientifique sélectionnera les cinq meilleures expériences de chaque catégorie qui seront insérées dans **une liste de présélection** qui sera publiée sur le site web de la

Fondation : www.fgda.org avant le **31 mars 2009**. Au même temps les organisations présélectionnées en recevront communication.

Article 8

Le Comité Scientifique

Le Comité Scientifique, composé d'au moins cinq membres nommés par le Conseil d'Administration de la Fondation Giordano Dell'Amore et choisis parmi les académiciens et les experts dans les domaines de la microfinance, de l'économie sociale et de la coopération au développement définira les critères et les éléments pour l'évaluation des candidatures et pour la présélection des cinq dossiers qui participeront à la phase finale de la Première édition du Prix.

Article 9

Critères d'évaluation

Les dossiers de candidature seront évalués en fonction des critères suivants:

- 1.** Caractère innovant de l'expérience proposée : (point 4 de la fiche de présentation de l'expérience) **30%**
- 2.** Mécanismes prévus pour garantir la soutenabilité du projet : (point 5 de la fiche de présentation de l'expérience) **30%**
- 3.** Objectifs atteints et résultats obtenus par le projet : (point 6 de la fiche de présentation de l'expérience) **40%**.

Article 10

Proclamation des vainqueurs

Les vainqueurs de chaque Prix seront choisis par le Comité Scientifique avec la collaboration d'un expert de renommée internationale parmi les cinq candidatures présélectionnées et seront annoncés pendant la Conférence internationale organisée par la Fondation Giordano Dell'Amore et par le Réseau Européen de la Microfinance prévue pour le premier semestre 2009.

Article 11

Protection des données (D. Lgs. 196/2003)

Conformément à la loi n. 196 du 30/6/03 relative à la protection des données personnelles, les informations requises par cet Appel à candidatures seront exclusivement utilisées pour les finalités et dans la façon prévues par le même Appel et seront collectées et traitées, avec ou sans support informatique, dans le plein respect de la loi et des obligations de confidentialité auxquelles est inspirée l'activité de la Fondation.

L'activité des organisations lauréates sera illustrée sur le site web de la Fondation : www.fgda.org/eventi. D'autres moyens de diffusion des noms des organisations lauréates seront envisageables. La liste complète des organisations participant au Prix Giordano Dell'Amore "Microfinance, innovation et soutenabilité" sera posté sur le site web de la Fondation.

Le responsable du traitement des données est la Fondation Giordano Dell'Amore.

ANNEXE 1 : DEMANDE DE PARTICIPATION

Première édition 2008/2009- Prix Giordano Dell'Amore "Microfinance, Innovation et Soutenabilité"

Le/La soussigné(e) (*Nom et prénom*) _____

en tant que Représentant(e) Légal de l'Organisation _____

Adresse _____ n° _____

Ville _____ C.P. _____ Pays _____

Tél _____ Fax _____

E-mail _____

Site Internet _____

dans l'intérêt de l'organisation que je représente et de ses bénéficiaires;

demande

l'admission à la **Première édition** du **Prix Giordano Dell'Amore "Microfinance, Innovation et Soutenabilité"** pour l'attribution de fonds destinés à la réalisation de projets de microfinance et de contribution aux frais de voyage et séjour à Milan à l'occasion de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu pendant la Conférence internationale prévue pour le premier semestre 2009.

Le/La soussigné(é) déclare avoir lu le texte du Règlement du Prix Giordano Dell'Amore "Microfinance, Innovation et Soutenabilité" et en avoir accepté les conditions.

Titre de l'expérience proposée _____

Description sommaire de l'expérience (*emplacement, groupe cible, produits/services offerts, soutenabilité, caractéristiques innovatrices du projet, autres éléments de présentation*) :

Référent (*peut être différent du Représentant Légal*)

Nom _____ **Prénom** _____

Position _____

Tél. _____ **E-mail** _____

Date

Signature du Représentant Légal :

N.B. Svp, joindre la photocopie d'un document d'identité du Représentant Légal ; le bilan des trois derniers exercices (ou à partir de la date de début de l'activité) et le rapport sur l'activité au cours de la dernière année disponible.

ANNEXE 2

LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

Introduction

En considération de la nécessité d'analyser et de comparer les différentes expériences de microfinance, ainsi que de l'exigence de standardiser les fiches pour la publication, veuillez prêter la plus grande attention et rigueur dans la compilation de la Fiche de Présentation de l'Expérience.

Toute documentation doit être soumise en format MS Word, sur papier A 4, en police de caractère ARIAL – taille 12.

Les fiches de présentation des expériences et les autres matériaux doivent être envoyés selon les instructions données au titre de l'article 4 du Règlement du Prix.

Les dossiers de candidature peuvent être rédigés en français, en anglais, en espagnol ou en italien.

FICHE DE PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

Prix Giordano Dell'Amore "Microfinance, Innovation et Soutenabilité"

Première Partie: Informations générales

ORGANISATION _____ _____
Adresse _____ n° _____
Ville _____ C.P. _____
Pays _____
Tél. _____ Fax _____
E-mail _____
Site Internet _____
Référent (<i>peut être différent du Représentant Légal</i>)
Nom _____ Prénom _____
Position _____
Tél. _____ E-mail _____

DONNÉES

Veillez crocher la case correspondante:

NATIONAL “Prix Italie”

INTERNATIONAL “Prix International”

TITRE DE L’EXPÉRIENCE PROPOSÉE _____

EMPLACEMENT DE L’EXPÉRIENCE (*Pays, région, municipalité, communauté*)

Deuxième Partie: informations sur l’expérience

La fiche de présentation de l’expérience se compose des sections suivantes:

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DE L’ORGANISATION

Dans cette section, on demande aux candidats de décrire d’une façon sommaire l’organisation (*son histoire, sa mission, le territoire visé, son activité, l’approche utilisé, sa structure, ses atouts et ses ponts faibles et toute autre information utile*).

(Maximum 1 page)

2. RESUME DE L’EXPÉRIENCE

Dans cette section, décrivez brièvement les caractéristiques principales de l’expérience soumise. Veuillez fournir des informations sur le contexte dans lequel se déroule l’intervention et sur la population cible. Il est nécessaire de spécifier la date de début de l’expérience et son éventuelle intégration dans un projet à plus long terme : décrivez, enfin, l’origine des fonds utilisés et les caractéristiques des bénéficiaires.

(Maximum 15 lignes)

3. LES PRODUITS/SERVICES

Dans cette section, veuillez donner la description des produits et des services offerts et exposer les conditions et les critères adoptés dans leur octroi. Veuillez ensuite illustrer les “besoins” de la population cible de l’intervention ainsi que les modalités opératives et les ressources humaines déployées. Contextualisez et décrivez les produits et les services offerts à l’aide de données, graphiques, photographies et tout autre matériel iconographique.

(Maximum 5 pages, sans les annexes)

4. CARACTÈRE INNOVANT DE L'EXPÉRIENCE

Dans cette section veuillez énumérer les aspects innovateurs de l'intervention, à savoir les caractéristiques qui distinguent les services/produits offerts de ceux déjà existants ou similaires.

(Maximum 2 pages, sans les annexes)

5. SOUTENABILITE

Dans cette section, veuillez décrire les critères adoptés pour assurer la soutenabilité financière de l'intervention.

(Maximum 2 pages, sans les annexes)

6. OBJECTIFS ATTEINTS ET RESULTATS OBTENUS

Pour achever une évaluation complète de l'expérience, veuillez donner dans cette section la présentation la plus ample possible de données qualitatives et quantitatives. La présentation de données exclusivement qualitatives, même si utiles et intéressantes, de permettra pas de comparer et évaluer exhaustivement les expériences.

En particulier il est souhaitable, afin de parvenir à une plus complète évaluation de l'expérience soumise, de mentionner au moins les données suivantes relativement aux trois dernières années (ou moins, si la date de début de l'activité est postérieure) :

- *Degré de la portée/Depth of Outreach* : montant du prêt moyen et pourcentage de clients vulnérables (clients en milieu rural, femmes, illettrés, autres sujets victimes de l'exclusion sociale) ;
- *Etendue de la portée/Breadth of Outreach* : pourcentage de clients, pourcentage d'épargnants actifs, pourcentage d'emprunteurs actifs;
- Indicateurs de la qualité du portefeuille, de l'efficience, de l'efficacité et de la productivité, de la gestion d'actif e passif, de la structure financière, de la soutenabilité et de la rentabilité, etc.

Pour tous les indicateurs de performance, vous êtes priés d'utiliser les définitions acceptées au niveau international, et, si possible, de vous servir des "benchmarks/références" du secteur.

Il est recommandé de signaler les objectifs et les résultats atteints par rapport à la planification initiale.

Pour plus de clarté, on entend par:

- ✓ *Objectifs* : les finalités poursuivies par le projet et son impact sur la population et sur le territoire, par exemple : « réduction du taux de pauvreté dans la population féminine de la zone x »
- ✓ *Résultats*: les effets concrets et mesurables produits par le projet, par exemple : « la réalisation de x micro entreprises féminines ».

La communication de toutes les données statistiques divisées par genre sera considérée un élément de préférence au moment de la sélection.

(Maximum 5 pages, sans les annexes)

7. DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

Joindre au minimum cinq photographies significatives qui puissent documenter l'activité du projet, en format digital avec une résolution d'au moins 1 Mb chacune.

N.B. : Toute documentation doit être soumise en format MS Word, sur papier A 4, en police de caractère ARIAL – taille 12.